

## FORMATION SPÉCIALISÉE – Mardi 9 juin 2026 – COMPTE RENDU

---

La CFTC a évoqué trois sujets d'actualité dans sa liminaire:

- le SMIC dépasse désormais les premiers échelons de nos grades indiciaires notamment pour les catégories C et B. Le gouvernement recourt au mécanisme de l'indemnité différentielle pour ne pas être hors la loi. La CFTC demande l'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice pour l'ensemble des agents ; l'indexation du point sur l'inflation pour garantie, et le maintien continu et durable de votre pouvoir d'achat.
  - La RER A, notamment, va être fermé durant l'été 2026 pour travaux. La CFTC réclame qu'il soit possible de recourir pour les agents concernés par cette fermeture de recourir au télé travail exceptionnel lors de cette période. Cela permettrait aux agents concernés de dépasser le plafond de 3 jours de télétravail.
  - Les organisations syndicales ont dans les autres directions que les services centraux le droit d'échanger avec les nouveaux arrivants lors de la journée d'accueil. La CFTC demande qu'il soit possible pour les organisations syndicales, à minima, de pouvoir disposer d'un stand dans le hall du centre Pierre Mendès France lors de la journée des nouveaux arrivants dans les services centraux.
- **1. Information sur « Bercy demain »**

Le projet de « Bercy demain » répond à une triple ambition générale :

- moderniser les espaces de travail en matière de qualité de vie et d'ergonomie,
- réduire notre empreinte environnementale par une baisse de la consommation énergétique,
- contribuer à la maîtrise des dépenses publiques.

Le périmètre technique de ce projet est de 180 000 m<sup>2</sup> sur plusieurs années. Huit bâtiments sont concernés : Colbert, Necker, Vauban, Sully, Turgot, Condorcet, Grégoire et Sieyes. La DGFIP sera le premier occupant avec le secrétariat général mais l'ensemble des directions sont concernés par ce projet.

Différents principes ont été établis :

- les surfaces seront équitablement réparties entre les directions au regard de leurs agents,
- l'amélioration du confort des espaces de travail (luminosité, acoustique...)
- la prise en compte des environnements de travail dynamiques sans flex-office. Le projet est ouvert selon les contraintes métiers,
- la diversification des positions de travail pour tenir compte des situations diverses comme le nomadisme..
- la conception d'espaces plus inclusifs et plus vertueux. Les référents handicaps prennent part au projet afin d'identifier le panel des situations de handicap et les aménagements nécessaires.

On est à l'heure actuelle sur les études de cadrage et la phase de programmation avec l'établissement du cahier des charges . Le cabinet Véritas est chargé des diagnostics techniques.

L'opération est prévue sur 8 ans et les travaux se feront bâtiment par bâtiment.

L'administration a décidé de ne pas faire les travaux en site occupé. Il est ainsi prévu un site de proximité pour déplacer les agents. Ce site n'est pas encore définie mais il se situera à proximité de Bercy.

A minima, le temps de déplacement des bureaux pour les travaux est estimé à 9 mois. La projection effective se fera lors de la phase de cadrage.

Les négociations sont en cours sur le plan budgétaire. Il y a de l'autofinancement par l'abandon de 2 sites locatifs dont l'IGPDE.

**La CFTC déplore que ce projet soit un projet de réaménagement et non de rénovation en profondeur des bâtiments. La CFTC souligne l'importance de l'information et de la participation des agents à ces opérations et sera particulièrement vigilante aux conditions de repli pendant la phase de travaux.**

## **2. Suite des inondations à Blanqui**

Un important dégât des eaux s'est produit au 4 étage du bâtiment Blanqui à Montreuil au cours du week-end du 14 et 15 mars 2026. De nombreuses pièces et matériels sont devenues inutilisables en raison de l'effondrement de dalles de plafond ayant entraîné le déversement de nombreux litres d'eau sur les bureaux. Ce dégât des eaux touche aussi le rez-de-chaussée et le sous-sol soit un total de 1 200 m<sup>2</sup>.

Quatre-vingt neuf agents ont été impactés à des degrés différents (bureaux BSI6, BSI5 et DP7).

La priorité a été donnée à la sécurité. Toutes les vérifications de l'éclairage, du chauffage, du matériel électrique et de la détection incendie ont été faites. Sept pièces ont été réintégrées par les occupants début mai 2026.

Compte tenu des expertises en cours de la société d'assurance, le planning de fin de travaux de remise en état des locaux annoncé initialement au 18 mai n'a pu être respecté. Un huissier est passé pour constater et évaluer le montant des dégâts (300 000 euros). Le passage de l'expert de l'assurance Generali a eu lieu le 8 juin. Il y a maintenant un accord de principe avec l'assureur, ce qui va permettre de démarrer les travaux à compter de la semaine du 15 juin. Il est prévu 4 semaines de travaux et une semaine de nettoyage et de réimplantation du mobilier. Les derniers retours dans les bureaux devront donc se faire à la mi-juillet. Afin d'éviter les sur-accidents, il va y avoir un balisage particulier et des messages d'information par affiches.

Le bail actuel se finissant le 31/12/2026, il doit être renégocié en tenant compte du prix actuel des loyers avec comme schéma à terme de rendre le Blanqui.

**La CFTC souhaiterait, qu'en dehors des heures d'occupation, une meilleure surveillance des locaux soit réalisée les nuits et les week-ends. Il est important de limiter ce genre préjudice afin d'éviter de nombreux désagréments aux agents.**

- **3. Point de suivi sur la DT Num :**

Suite à un important malaise à la DTNum fin 2024, il avait été mis en place une médiation notamment pour l'équipe du service Diode. Cette médiation a pris fin en accord avec le service concerné. Il est mentionné que les comités stratégiques ont été remis en lumière, que des comptes-rendus sont réalisés et que la préparation des ordres du jour se fait collectivement par l'espace partagé de Novaé. En formation spécialisée, il ne peut être abordé que la situation collective du service et non pas des situations individuelles.

**La CFTC et les autres organisations syndicales ont demandé à ce que la situation à la DTNumt soit mise à l'ordre du jour de la prochaine formation spécialisée de septembre 2026. Cela afin d'avoir le temps pour faire un suivi détaillée de l'évolution e la situation dans ce service. Pour les situations individuelles , la CFTC conseille aux agents concernés de ne pas hésiter à nous faire remonter leurs difficultés. En effet, il faut formaliser le problème par un écrit afin de pouvoir le qualifier et le résoudre.**

- **4. Présentation du tableau de bord de veille sociale (TBVS) 2025 des services centraux**

Le TBVS constitue, avec le document unique de recensement des risques professionnels (DUERP) et l'observatoire interne (OI), un des trois outils d'aide à l'analyse et au diagnostic de la qualité et des conditions de vie au travail.

Au 31 décembre 2025, il y avait 4 377 emplois au TAGERFIP et 113 structures.

On observe, depuis 2023, une diminution des données d'écrêtement, mais trois services sont quand même fortement concernés. Une hausse des fiches de signalement est observée sur la période (15 fiches en 2025 contre 6 en 2024). Cette augmentation s'inscrit dans le contexte du déploiement de SignalFip, et notamment du module de signalement interne, intervenu fin 2024. La tendance nationale est aussi en forte progression.

Le taux de rétractation en 2025 est de 26 agents dont 14 A stagiaires, dont 12 rétractations à l'initiative de l'agent et 14 de la structure.

**La CFTC demande qu'une attention particulière soit apportée aux fiches de poste et aux recrutements notamment des stagiaires afin que soient diminués les nombres de rétractation. En effet, pour les stagiaires arrivant sur leur premier poste à la DGFIP, il est d'autant plus important qu'il y ait une adéquation entre le contenu des postes et les attentes du service afin d'éviter toute désillusion.**

**La CFTC rappelle qu'il n'y a pas d'écrêtement en télétravail. Il faut donc ne pas hésiter à utiliser son droit à la déconnexion en dehors des heures de bureau.**

- **5. Suivi des fiches de signalements**

Il y a une augmentation de 20% des fiches de signalement aux services centraux. L'outil SignalFip permet une meilleure transparence des signalements. Le problème est dans le suivi de ces fiches car les agents interrogés suite à un signalement n'ont pas toujours le retour de la fiche. Il est rappelé que lorsqu'il y a enquête administrative ayant pour but d'éclairer des situations de conflits ou malaises entre agents, seul l'agent ayant fait le signalement aura le retour de l'enquête.

- **6. Suivi de registre santé et sécurité au travail**

Seul les observations du 01/01/2026 au 19/05/2026 sont suivies dans la formation spécialisée de ce jour pour les bâtiments Blanqui à Montreuil, Necker, Le Montaigne à Noisy-le-Grand, Sully, Turgot.

Pour information, une nouvelle chute a eu lieu dans le parking du Montaigne. Une attention particulière a été demandée afin de vérifier si la peinture antidérapante du parking est toujours efficace.

- **7. Suivi des accidents de service et de trajet**

Dix accidents depuis le 01/01/2026 sont mentionnés dans ce registre. Il s'agit tous de chutes de personnes ou bien de chute à vélo ou scooter.

**Vos représentants CFTC sont là pour faire remonter vos demandes.**

**N'hésitez pas à les contacter : [cftc.servicescentraux@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cftc.servicescentraux@dgfip.finances.gouv.fr)**